

# LA PRATIQUE DE LA CYBERCRIMINALITÉ EN MILIEUX SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DE CÔTE D'IVOIRE. CAS DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DU DISTRICT D'ABIDJAN

*Dr. Anon N'Guessan*

Enseignant-Chercheur à L'UFR SHS  
Université Félix Houphouët Boigny Abidjan

---

## Abstract

The development of the Internet has led to new forms of crime. One of the most prominent felony forms is cybercrime. In Côte d'Ivoire, this phenomenon known as "*broutage*" has reached such a level that it has become a plague for the youth. In schools and universities, this practice has taken over studies for some young people. Therefore this study is conducted in order to shed light on the manifestations, explanatory factors and consequences of this school and university scourge. The results of this essentially descriptive study revealed that the techniques used are those usually practiced by most cybercriminals: inheritance scams, blackmail, feelings scams, the use of false documents (bank cards, checks ...). As for the explanatory factors, the majority of the surveyed cite at the foreground financial problems and at the background graduate unemployment, lack of parental authority, and the proliferation of cybercafés. It is noted as major impacts, poor performance in class, dropping out, and adoption of behaviors that could lead to committing murder to satisfy their material greed.

---

**Keywords:** Internet, cybercrime, pupil, student, school and university environments, Côte d'Ivoire

---

## Résumé

Le développement de l'Internet a engendré de nouvelles formes de criminalités dont la plus en vue est la cybercriminalité. En Côte d'Ivoire, le phénomène connu sous le nom de «*broutage*» a atteint un niveau tel qu'il est devenu un fléau au sein de la jeunesse. Dans les milieux scolaire et universitaire, cette pratique a pris le dessus sur les études chez certains jeunes. C'est donc en vue d'apporter un éclairage sur les manifestations, les facteurs explicatifs et les conséquences de ce fléau dans les milieux scolaires

et étudiantins que cette étude est menée. Les résultats de cette étude essentiellement descriptive nous ont révélé que les techniques utilisées sont celles pratiquées habituellement par la plupart des cybercriminels : les arnaques à l'héritage, le chantage, l'arnaque aux sentiments, l'utilisation de faux documents (cartes bancaires, chèques...). Concernant les facteurs explicatifs, la majorité des enquêtés cite au premier plan les problèmes financiers et en second plan le chômage des jeunes diplômés, le manque d'autorité parentale et la prolifération des cybercafés. On note comme conséquences majeures les mauvais résultats en classe, le décrochage et l'adoption de comportements pouvant conduire les auteurs à commettre des meurtres pour satisfaire leur avidité matérielle.

---

**Mots clés :** Internet, cybercriminalité, élève, étudiant, milieux scolaire et universitaire, Côte d'Ivoire

### **Introduction et problématique**

On ne peut se passer de l'outil informatique de nos jours, au regard des nombreuses possibilités qu'il offre à ses millions d'utilisateurs situés à tous les coins de la planète et dans tous les secteurs d'activités. Cet outil est devenu incontournable, dans la mesure où, quasiment tous les services du monde moderne en dépendent directement ou indirectement. En effet, les technologies de l'information et de la communication (TIC) facteurs de développement, telles que le commerce électronique, la gestion gouvernementale par le réseau, l'enseignement à distance via le net etc. sont des vecteurs efficaces de la fourniture d'une large gamme de services de base dans les régions éloignées des centres de décision. Ce sont des facteurs de croissance économique et constituent des enjeux politiques et juridiques. L'Internet qui est le produit phare des TIC est un puissant outil de brassage culturel, source de richesse de la civilisation humaine. *« Avec plusieurs milliards de pages consultables par un internaute, Internet surpasse de loin, toutes les banques de données informatives dans le monde, ainsi que toutes les bibliothèques. De livres à la musique en passant par des guides touristiques, tout se trouve ou se retrouve sur Internet. Formidable banque de données culturelles, Internet est un espace où se mélangent les cultures, les traditions, les religions. Internet offre aux gens une liberté jamais acquise auparavant, une possibilité d'évasion, mais aussi d'échanges »*<sup>1</sup>. Mais le rapport qu'entretiennent les différents peuples à travers le réseau, ne comporte pas que des avantages.

---

<sup>1</sup> Génération nouvelles technologies, Internet; outil majeur de notre vie ( en ligne), <http://www.generation-nt.com/internet-outil-majeur-vie-decisions-actualite-13000.html>. Consulté le 17 mai 2014

## Les potentiels risques

Par ailleurs, toute activité, toute invention humaine porteuse de progrès, peut être aussi génératrice de comportements illicites. En effet, sur le réseau se trouvent des sites pornographiques et des sites à caractère raciste accessibles aux jeunes et dont ils pourraient se servir négativement. Avec les réseaux sociaux, il y a des amis virtuels qui peuvent être dangereux surtout pour les jeunes.

## L'émergence de la cybercriminalité

Parmi les nombreuses menaces liées à l'usage de ces outils, une se démarque par sa dangerosité et sa complexité : la cybercriminalité. Le terme est né à la fin des années 90 avec l'explosion des échanges via le net. Cette période était marquée par des infractions de plus en plus fréquentes sur internet telles que les violations des droits à la vie privée ou encore à la confidentialité. Comme le dit Murielle Cahen « L'arrivée d'internet, du haut débit, a fait émerger une nouvelle catégorie de criminalité : la cybercriminalité, c'est pourquoi il a été nécessaire de mettre en place une législation s'adaptant à ce nouveau type de criminalité. »

Selon le ministère de l'Intérieur français, la cybercriminalité recouvre « *l'ensemble des infractions pénales susceptibles de se commettre sur les réseaux de télécommunications en général et plus particulièrement sur les réseaux partageant le protocole TCP-IP, appelés communément l'Internet* »<sup>2</sup>.

Pour la Commission européenne<sup>3</sup>, le terme "cybercriminalité" englobe trois catégories d'activités criminelles :

- les formes traditionnelles de criminalité, telles que la fraude et la falsification informatiques (escroqueries, fausses cartes de paiement, etc.)
- la diffusion de contenus illicites par voie électronique (par exemple, ceux ayant trait à la violence sexuelle exercée contre des enfants ou à l'incitation à la haine raciale).
- les infractions propres aux réseaux électroniques, c'est-à-dire les attaques visant les systèmes d'information, le déni de service et le piratage.

Selon l'O.N.U.<sup>4</sup>, la « *cybercriminalité* » doit recouvrir « *tout comportement illégal faisant intervenir des opérations électroniques qui visent la sécurité des systèmes informatiques et des données qu'ils traitent* », et dans une acception plus large « *tout fait illégal commis au moyen d'un*

---

<sup>2</sup> Le Ministère de l'Intérieur Français <<http://www.interieur.gouv.fr/>> (consulté le 21/05/2014).

<sup>3</sup> Forum international sur la cybercriminalité. © [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

<sup>4</sup> ONU : Organisation des Nations Unies

*« système ou d'un réseau informatique ou en relation avec un système informatique »<sup>5</sup>*

Cette définition est très proche de celle de H. ALTERMAN et A. BLOCH (1998) qui disent qu'il s'agit de *« tout comportement illégal ou contraire à l'éthique ou non autorisé, qui concerne un traitement automatique de données et/ou de transmissions de données »*

Selon INTERPOL(2014) *« La cybercriminalité est l'une des formes de criminalité qui connaît actuellement la croissance la plus forte, de plus en plus de malfaiteurs exploitent la rapidité et la fonctionnalité des technologies modernes, ainsi que l'anonymat qu'elles permettent, pour commettre les infractions les plus diverses : piratage des données et des systèmes informatiques, vol d'identité, diffusion d'images d'abus pédosexuels, escroqueries aux enchères sur Internet, accès non autorisé à des services financiers en ligne, propagation de virus, déploiement de botnets<sup>6</sup>, escroqueries de divers types au moyen de la messagerie électronique comme par exemple l'hameçonnage (« phishing »), etc »*. A mesure que les années passent, la cybercriminalité ne cesse de revêtir de nouvelles formes et de nouveaux utilisateurs dans le monde en général et en Côte d'Ivoire en particulier.

### **La cybercriminalité dans le contexte ivoirien**

La Côte d'Ivoire, connaît une progression exponentielle, surtout en milieu scolaire et universitaire où plusieurs jeunes et même des adolescents s'adonnent à cette pratique. Comme le fait remarquer la plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC)<sup>7</sup> *« L'âge relativement jeune des cybercriminels opérant en Côte d'Ivoire est très inquiétant et interpelle incontestablement toute la société ivoirienne »*. Malgré les diverses actions menées pour lutter contre ce fléau, on constate que ce phénomène continue de s'amplifier surtout dans les milieux scolaire et étudiantin où l'on ne croit

---

<sup>5</sup> Dixième Congrès des Nations Unies, à Vienne, sous le titre « la prévention du crime et le traitement des délinquants », [10 – 17 avril 2000], disponible sur <<http://www.uncjin.org/>>, (consulté le 20/05/2014).

<sup>6</sup>**Botnet** est un terme générique qui désigne un groupe d'ordinateurs infectés et contrôlés par un pirate à distance. Les botnets sont généralement créés par un pirate informatique ou par un petit groupe de pirates qui utilise un malware afin d'infecter un grand nombre de machines. Les ordinateurs faisant partie du botnet sont souvent appelés « bots » ou « zombies »

<sup>7</sup>Pour éradiquer le fléau une plateforme a été mise en place par l'Etat de Côte d'Ivoire avec une brigade « anti-broutage ». Elle est chargée d'intercepter les activités suspectes sur internet afin de transmettre les données à la police scientifique.

Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité - PLCC Ministère d'État - Ministère de l'Intérieur - Côte d'Ivoire <http://cybercrime.interieur.gouv.ci/?q=node/70> (consulté le 20/05/2014)

plus en la vertu du travail, de l'effort mais au contraire où l'on est obnubilé par le gain facile. Cette pratique qui débute par des petites arnaques, atteint des dimensions souvent inimaginables ; elle débouche sur des pratiques mystiques. En effet, pour atteindre leurs objectifs, les "brouteurs" solliciteraient l'aide de marabouts ou de féticheurs pour envoûter leurs victimes afin que ces dernières continuent de satisfaire leurs exigences qui évoluent de façon croissante.

### **La cybercriminalité dans l'environnement abidjanais**

A Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, les „brouteurs”, opèrent depuis les cybercafés dans des communes tels que : Port- Bouët, Marcory, Koumassi, Treichville et Yopougon avec souvent la complicité de certains gérants de ces cybers eux-mêmes parfois « brouteurs ». La clientèle des cybercafés est composée de personnes de tous les âges, mais les plus nombreux sont des jeunes. Comme le dit Hadrielgeaux (2014), « *Ils sont jeunes, adolescents et élèves de surcroît pour certains. Âgés de 11 à 35 ans, ils investissent les cybercafés d'Abidjan et des grandes villes de l'intérieur du pays où ils passent plus de temps que dans les salles de cours* ». Les activités sont relativement variées mais les plus fréquentes concernent la recherche de correspondant ou correspondante, l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Picbum, LinkedIn ...) et la pratique d'activités criminelles. Aussi, la cybercriminalité est-elle devenue une activité normale aux yeux des pratiquants. Il y a même une certaine fierté à se déclarer « brouteur » et à étaler ses prouesses puisqu'elle se fait avec la complicité de certains responsables véreux. Et chaque jour l'on enregistre de nouveaux utilisateurs.

### **Les acteurs visibles**

Au nombre des pratiquants, figurent en bonne place les élèves et étudiants. Ces derniers sont les plus grands utilisateurs de l'Internet et sont donc exposés à toute sorte de tentation sur le réseau. Ils seraient en majorité issus de familles socialement modestes. En effet, selon Bogui Jean-Jacques (2010) « *La majorité de ces escrocs du Net est issue des milieux défavorisés de la capitale économique ivoirienne. On retrouve parmi eux des étudiants, des élèves, des chômeurs, et même quelques jeunes travailleurs qui veulent arrondir leur fin de mois* ». La cybercriminalité a pris une telle ampleur en Côte d'Ivoire, plus particulièrement dans les milieux scolaires et universitaires, que cela a le plus souvent des conséquences sur le rendement des apprenants qui s'adonnent à ce type de pratique au détriment des études.

Aussi, la cybercriminalité connue sous le vocable de « broutage »<sup>8</sup> affecte-t-elle tous les usagers de la toile mondiale.

### **Les questions de recherche**

Dans l'optique de mieux appréhender ce phénomène, nous nous sommes posé des questions essentielles à sa compréhension, à savoir :

- Comment se manifeste le phénomène de la cybercriminalité en milieu scolaire et universitaire en Côte d'Ivoire ?
- Le niveau social des parents constitue-t-il un facteur d'amplification de la pratique de ce phénomène chez certains élèves du secondaire ou étudiants?
- La crise du système éducatif participe-t-elle à l'émergence de la pratique de la cybercriminalité ?
- La faiblesse de l'autorité parentale n'est-elle pas à l'origine de la pratique de la cybercriminalité ?
- Y a-t-il des dispositifs dans les écoles pour freiner l'amplification de ce fléau dans les milieux scolaire et universitaire ?

L'objectif de cette étude est d'apporter modestement une contribution aux actions déjà entreprises par les autorités et certaines organisations internationales et de la société civile dans la recherche de solution à ce nouveau fléau qui s'attaque le plus souvent à la jeunesse. Cette contribution vise particulièrement à apporter un éclairage sur différents aspects de ce phénomène tels que les manifestations, les facteurs explicatifs et les conséquences de ce fléau dans les milieux scolaires et estudiantins.

De façon plus précise, il s'agit de :

- décrire les manifestations de la pratique du « broutage » ou cybercriminalité en milieu scolaire
- décrire le profil des élèves ou étudiants « brouteurs »
- déterminer les facteurs explicatifs de la cybercriminalité en milieu scolaire et universitaire.
- déterminer les conséquences de la pratique de la cybercriminalité sur les résultats scolaire et universitaire.
- analyser l'efficacité du dispositif de lutte contre la pratique du « broutage » en milieux scolaire et universitaire.

---

<sup>8</sup> Le « broutage », expression commune du jargon ivoirien est tirée de l'action de brouter, qui fait référence au ruminant qui broute des herbes. Elle signifierait que le ruminant ne craint pas d'aller très loin pour aller chercher sa pitance. Il n'y a donc personne qui puisse échapper à ses "brouteurs". En effet, à l'aide du réseau Internet ils peuvent atteindre toutes personnes qui utilisent les technologies de l'information et de la communication (téléphone portable, réseau Internet etc.)

Notre hypothèse principale de recherche est la suivante : la pratique de la cybercriminalité par les élèves et étudiants de Côte d'Ivoire est due à la perte des valeurs dans la société ivoirienne et à la grande paupérisation des populations.

Hypothèses secondaires :

- la pratique de la cybercriminalité par les élèves et étudiants de Côte d'Ivoire est due à la paupérisation des populations qui a pour corollaire la faiblesse de l'autorité parentale
- La pratique de la cybercriminalité par les élèves et étudiants de Côte d'Ivoire est due à la crise de l'école ivoirienne qui a pour corollaire le chômage des jeunes diplômés.

## **Méthodologie**

### **La population cible**

La population cible est l'ensemble des élèves du secondaire et des étudiants de Côte d'Ivoire. Mais compte tenu de l'effectif élevé et de la non accessibilité de certains sujets car disséminés à travers le pays, la population statistique est l'ensemble des élèves et étudiants de la ville d'Abidjan et des enseignants du secondaire de la ville d'Abidjan. Il faut aussi signaler que nous disposons de peu de temps pour mener cette enquête à cause de nos charges académiques.

### **L'échantillon d'étude**

En vue de vérifier l'hypothèse  $H_0$ , nous avons sélectionné un échantillon de façon empirique. Plus précisément, il s'agit d'un échantillon de convenance. Le choix de ce type d'échantillon est dû à des raisons pratiques d'accessibilité et de coût. Mais l'inconvénient majeur d'un tel échantillon est qu'il peut parfois nuire à la possibilité de généralisation des résultats à la population mère car souvent non représentatif de celle-ci.

L'échantillon est composé de 182 étudiants de l'Université Nangui Abrogoua et de l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody; 126 élèves des établissements secondaire: lycée moderne Jean Piaget de Cocody, Lycée Moderne de Port-Bouët, Collège IRIS, Collège les Orchidée, Lycée le Mahou et 23 enseignants du secondaire. Le choix des enseignants répond au souci de recueillir des informations auprès des maîtres pour connaître l'impact de cette pratique sur les résultats scolaires des élèves brouteurs.

Le choix des établissements cités a été fait de façon empirique. Mais dans le souci de prendre en compte des élèves de milieux sociaux variés, nous avons tenu compte de certaines caractéristiques démographiques des communes de la ville d'Abidjan; ainsi, nous avons fait le choix de certains établissements de la commune de Cocody car elle est habitée par la majorité des cadres supérieurs et cadre moyens. Quant aux communes d'Abobo, de

Port-Bouet et d'Adjamé, elles sont en majorité habitées par des populations de classes moyennes et modestes.

### **Les instruments de recueil de données**

Comme instrument de recueil de données, nous avons utilisé trois questionnaires d'enquête destinés aux enseignants, aux élèves et aux étudiants pour la collecte des données. Ces questionnaires sont constitués généralement de questions fermées pour faciliter l'analyse quantitative des données. Il y a aussi des questions ouvertes pour permettre aux enquêtés de s'exprimer un peu plus librement sur certaines questions telles que les techniques utilisées par les « brouteurs »

### **L'administration des questionnaires**

Pour l'administration des questionnaires, nous avons utilisé nos relations personnelles dans les établissements sus-cités. Cela justifie le caractère non aléatoire de notre échantillon d'étude qui est essentiellement un échantillon de convenance. Dans les établissements secondaires, nous avons bénéficié des services de certains enseignants qui de façon volontaire ont bien voulu administrer les questionnaires. Dans les deux universités, l'enquête a été faite par des étudiants de master dans presque toutes les UFR<sup>9</sup> (Sciences politiques et juridique, sciences économiques, Sciences sociales, Lettres et Arts, Sciences de la santé et Sciences exactes) et chez les élèves le niveau d'étude varie de la sixième à la terminale.

### **Les résultats de la recherche**

Ils portent sur l'analyse sociodémographique, les manifestations du phénomène de "Broutage", l'ampleur de la cybercriminalité, les facteurs explicatifs de la cybercriminalité et les conséquences de la pratique de la cybercriminalité en milieu scolaire et étudiantin.

### **Les variables d'analyse liées à la pratique de l'internet par les élèves et étudiants**

Il s'agit ici de l'analyse des données relatives à la fréquentation des cybercafés par les élèves, et de la connaissance de la cybercriminalité par les élèves et étudiants,

### **Fréquentation des cybercafés par les élèves et étudiants enquêtés**

Il ressort des résultats de l'analyse descriptive des données recueillies que les sujets (élèves ou étudiants) dans leur majorité (au moins 89,7%) utilisent l'ordinateur surtout pour naviguer sur le net. On note surtout que les

---

<sup>9</sup> UFR : unité de formation et de recherche

cybercafés constituent des lieux très fréquentés par la majorité des enquêtés pour la pratique d'Internet: 74,6% disent fréquenter les cybercafés et cela depuis au moins un an. En outre, 56,5% des élèves et 70,9% des étudiants enquêtés affirment fréquenter les cybercafés au moins 2 jours par semaine.

### **Connaissance de la cybercriminalité en milieu scolaire et universitaire**

La quasi-totalité des sujets: (98,4%) des élèves et (98,9%) des étudiants affirment avoir entendu parler du "broutage". C'est donc au plus 1,6% qui dit n'avoir jamais entendu parler de cette pratique. L'on peut sans trop de risque de se tromper dire que les jeunes dans leur grande majorité côtoient des personnes susceptibles de les amener à cette pratique. En effet, 69,8% des élèves et 70,3% des étudiants affirment connaître des gens dans leurs entourages qui s'adonnent au "broutage".

Cela est d'autant plus inquiétant qu'à la question suivante : *quel est l'âge moyen des « brouteurs » ?* Les étudiants dans leur majorité (71%) disent 20 ans alors que la majorité (67%) des élèves dit 17 ans et 65,4% des enseignants déclarent que l'âge moyen des brouteurs est 19 ans. Ces chiffres indiquent la grande précocité des jeunes qui s'adonnent à cette pratique. Pour savoir si les élèves eux-mêmes sont victimes de certaines pratiques, nous avons posé certaines questions qui n'ont pas trouvé de réponses auprès de certains enquêtés :

- A la question: "*Vous a-t-on demandé de déboursier un montant d'argent pour pouvoir recevoir en échange une somme importante provenant d'un héritage?*", les réponses des étudiants sont les suivantes: jamais (29,2%), quelquefois (12,6%), souvent (6,6%) et l'on note un taux important (47,7%) de non-réponses. Chez les élèves, les résultats sont les suivants: jamais (34,3%), quelquefois (4%), souvent (14%) avec un taux important (40,8%) de non-réponses
- A la question: "*Vous a-t-on demandé de faire des choses que vous ne souhaitez pas faire sous la menace?*", les réponses des étudiants sont les suivantes: jamais (45,4%), rarement (0,6%), souvent (1,1%). On note aussi un taux relativement important (35,4%) de non-réponses. Chez les élèves nous avons: jamais (39,3%), quelquefois (3,2%), souvent (16%) avec également un taux important (41,5%) de non-réponses.
- À la question: "*Avez-vous reçu un message vous disant que vous avez gagné ou qu'un de vos proches a gagné une loterie et vous demandant de contacter un notaire ?*", les réponses des étudiants sont les suivantes: jamais (10,5%), rarement (12,6%), souvent (46,5%) et un taux non négligeable (30,4%) de non-réponses. Chez les élèves on note: Jamais (19,3%), quelquefois (6,1%), souvent (35,7%). Comme nous l'avons remarqué plus haut il y a un ici aussi un pourcentage élevé (39,9%) de non-réponses.

- A la question: *"Avez-vous fourni des renseignements personnels par courriel à des correspondants, croyant que c'était une institution financière ou une autre compagnie légitime qui vous les demandait?"* les réponses des étudiants sont: Jamais (16,5%), quelquefois (1,1%), souvent (38,7%). comme nous l'avons remarqué plus haut, il y a ici aussi un pourcentage élevé (43,7%) de non-réponses.
- De même à la question: *"Recevez-vous des courriels à répétition d'un individu qui vous est inconnu?"*, les réponses des étudiants sont: Jamais (11%), quelquefois (2,7%), souvent (28,2%) et un taux de non-réponses important (50%). Chez les élèves nous avons: Jamais (21,5%), quelquefois (3,1%), souvent (33,2%). avec encore un pourcentage élevé (42,2%) de non-réponses.

Les taux élevés de non-réponses pourrait cacher une certaine crainte chez les sujets comme s'ils étaient exposés à des représailles.

### **Les manifestations du phénomène de "Broutage"**

En Côte d'Ivoire, le phénomène de la cybercriminalité a atteint un niveau tel qu'il se développe une psychose dans la population. En effet, selon des rumeurs, les cybercriminels (brouteurs) posséderaient des pouvoirs mystiques au point où ceux-ci pourraient envoûter leurs victimes en les transformant en des animaux de toutes sortes (serpent, rongeurs, ...). Les résultats de l'analyse descriptive nous révèlent l'ampleur de ces rumeurs dans les milieux scolaire et universitaire. En effet, à la question de savoir quelles sont les méthodes utilisées, la quasi-totalité des répondants: 97,6% citent l'escroquerie en usant de faux sentiments, 88,2% citent les faux héritiers, 76,3% citent les chantages. Mais à la question de savoir à quelle fréquence ils ont été victimes ou s'ils ont des connaissances qui ont été victimes l'on enregistre des taux importants de non réponses.

### **Ampleur de la cybercriminalité en milieu scolaire et estudiantin**

En vue de mesurer l'ampleur de la cybercriminalité en milieu scolaire et estudiantin, nous avons demandé aux sujets d'indiquer la fréquence à laquelle elle y apparait. Les réponses des étudiants sont les suivantes: le "broutage" est rarement pratiqué (17,5%), le "broutage" est moyennement pratiqué (36,8%), Le "broutage" est fréquemment pratiqué (41,2%).

En milieu scolaire, les élèves interrogés affirment que: le "broutage" est rarement pratiqué (4,8%), le "broutage" est moyennement pratiqué (21,4%), le "broutage" est fréquemment pratiqué (72,2%).

De même, les informations recueillies auprès des enseignants corroborent ces derniers résultats. En effet, la grande majorité (80%) des enseignants interrogés affirme que le "broutage" est fréquemment pratiqué par des élèves.

## **Les facteurs explicatifs de la cybercriminalité en milieu scolaire et étudiantin**

Comme tout phénomène social, plusieurs causes sont à l'origine de la pratique de la cybercriminalité en Côte d'Ivoire et plus particulièrement en milieux scolaire et étudiantin. Il y a les causes économiques, les mutations sociales, historico-politique et les causes socio-éducatifs. Cela nous conduit à en distinguer les deux grandes catégories: les facteurs endogènes et les facteurs exogènes.

### **les facteurs endogènes**

Contrairement à nos attentes, la majorité (92,9%) des étudiants et (93,7%) des élèves interrogés déclarent que la crise de l'école n'est pas la cause principale de la pratique de la cybercriminalité en milieux scolaire et universitaire. Même les enseignants dans leur grande majorité (73,9%) affirment que la crise de l'école ne constitue pas la cause principale de l'avènement de la cybercriminalité en milieu scolaire. Ainsi, seuls 26,1% d'entre eux pensent au contraire que cela en est la cause.

Le test khi deux indique que les différences au niveau des fréquences observées d'un groupe à l'autre sont significatives au seuil de 1% car la probabilité de signification  $p=0,003$  est inférieure à 0,01. Autrement dit les positions des différents groupes (étudiants, élèves, enseignants) varient significativement.

Pour ce qui concerne le chômage des jeunes diplômés, l'analyse des données recueillies donne des résultats opposés à ceux que nous venons d'obtenir. En effet, la majorité des sujets : (58,5%) des étudiants, (60,9%) des enseignants et (60,3%) des élèves déclarent que le chômage est la cause de la pratique de la cybercriminalité en milieu scolaire. On note cependant des proportions assez considérables : (41,5%) d'étudiants, 39,1% des enseignants et 39,7% des élèves qui affirment que le « broutage » trouve son explication dans le désœuvrement des jeunes en général et des diplômés en particulier.

Le test Chi carré indique que les différences observées entre élèves, étudiants et enseignants ne pas sont significatives au seuil de 5%. En effet la probabilité (signification)  $p=0,156$  est supérieure à 0,05. Autrement dit les avis des sujets concernant le chômage des jeunes comme facteur explicatif de la pratique de la cybercriminalité ne varient pas selon le statut du répondant. Ces avis indiquent que le chômage des jeunes diplômés constitue une cause de la pratique de la cybercriminalité.

En définitive, si contrairement à nos attentes, la crise de l'école n'apparaît pas pour tous les enquêtés comme un facteur explicatif de la pratique du « broutage » dans les milieux scolaire et universitaire en Côte

d'Ivoire, le chômage qui en est une conséquence est cité comme un facteur explicatif de cette pratique. Ce qui vérifie notre hypothèse secondaire de recherche

### **Les facteurs exogènes**

Les facteurs exogènes souvent cités par les enquêtés sont : les problèmes financiers, le manque d'autorité parentale et l'accessibilité des cybercafés

### **Les problèmes financiers**

Les résultats de l'analyse des données recueillies confirment ces déclarations. En effet, pour 65,9 % des étudiants interrogés *les problèmes financiers expliquent la pratique du "broutage" en milieu scolaire?* Mais pour 34,1% d'entre eux, ces problèmes n'ont rien à y avoir. De même, chez les enseignants, la majorité (52,2%) affirme qu'elle en constitue la cause mais 47,8% déclarent le contraire. A l'opposé de leurs maîtres, les élèves dans leur majorité (61,9%) déclarent que les problèmes financiers n'expliquent pas l'engouement des élèves pour cette pratique. Ce qui n'est pas le cas pour 38,1% qui affirment le contraire.

On note ainsi que les positions des sujets varient en général en fonction du statut des répondants. Mais le test khi indique que les différences observées entre les différents groupes ne sont pas significatives au seuil de 5% à deux degrés de liberté. En effet, la probabilité (signification)  $p=0,392$  est supérieure à 0,05. Autrement dit les problèmes financiers sont cités par tous comme étant les causes de la cybercriminalité en milieux scolaire et étudiantin. Cela montre que notre première hypothèse secondaire est vérifiée.

### **Le manque d'autorité parentale**

Un autre facteur de la déviance des jeunes souvent cité est le manque d'autorité des parents. En effet, le milieu familial étant considéré comme la première instance de socialisation de l'enfant, l'autorité ou la responsabilité parentale est pointée du doigt lorsqu'apparaissent des anomalies dans le comportement social de l'enfant. Cependant la très grande majorité (81,9%) des «étudiants enquêtés déclare que cela ne constitue pas une cause réelle. Et donc seuls 18,1% d'entre eux estiment que *le manque d'autorité des parents explique le phénomène du "broutage" en milieu scolaire.* Chez les élèves aussi, une minorité soit 19,4 % des enquêtés déclare que le manque d'autorité des parents explique cette pratique en milieu scolaire. En revanche pour la grande majorité (70,6%) d'entre eux, la faiblesse de l'autorité parentale ne peut justifier ces comportements. Les réponses des enseignants suivent la même tendance : la majorité (78,3%) estime que la faiblesse de

l'autorité des parents ne peut expliquer le comportement des jeunes. Le test khi deux indique que les positions des sujets ne varient pas significativement au seuil de 5% selon leur statut (élève, étudiant et enseignant).

Il ne faut cependant pas dédouaner tous les parents dont certains ne font rien pour freiner le comportement de leurs enfants qui mènent une vie ostentatoire. *« Ils achètent une diversité de biens matériels (motos, voitures, maisons, téléphones de luxes). Ainsi une bonne partie de l'argent gagné illégalement se dilapide dans les bars climatisés et les lieux de loisirs. Ce changement brusque dans la vie de ces jeunes s'opère parfois dans le silence coupable de leurs parents qui se réjouissent de la réussite sociale de leur progéniture ».* Mohamadou R. Boni TCHABOUE (2013)

### **L'accessibilité des cybercafés**

Comme nous l'avons signalé plus haut le phénomène de la cybercriminalité a émergé avec l'avènement des cybercafés en Côte d'Ivoire. Les données recueillies confirment cette coïncidence des deux faits.

En effet, à la question suivante : *« l'augmentation du nombre de cybercafés contribue-t-elle à l'évolution du phénomène du "broutage" ? »* Nous avons obtenus les résultats suivants :

- 48,9% des étudiants ont répondu « oui », 34,1% ont dit « non » et 17% ont répondu « je ne sais pas »
- 49,6% des élèves ont répondu « oui », 23,6% ont dit « non » et 26,8% ont déclaré ne pas savoir
- 60,9% des enseignants interrogés ont répondu « oui », 13% ont dit « non » et 26,1% ont déclaré « je ne sais pas »

On note à côté de ces chiffres que de nombreux enquêtés affirment que le nombre de "brouteurs" augmente à mesure que les jours passent.

En effet, à la question *« depuis que vous fréquentez les cybercafés, le nombre de "brouteurs" a-t-il augmenté ? »*

- 64,8% des étudiants ont répondu « oui », 2,7% ont dit « non » et 30,4% sont sans opinion
- 47,6% des élèves ont déclaré « oui », 6,3% ont dit « non » et 46,1% ont affirmé ne pas savoir.
- Seuls 17,4% des enseignants ont répondu « oui », 30,4% ont dit « non » et 52,1% ont déclaré ne pas savoir

Le test khi deux à 1 degré de liberté au seuil de 5% (khi deux calculé 4,61) indique que la prolifération des cybercafés est significativement lié à la pratique de la cybercriminalité de façon générale et en particulier dans les milieux scolaire et universitaire.

## **Les conséquences de la pratique de la cybercriminalité chez l'apprenant,**

Nous l'avons signalé plus haut ce qui est le plus inquiétant à propos de la cybercriminalité c'est la précocité des personnes qui la pratiquent. En effet, certains acteurs de cette criminalité nouvelle ont moins de 15ans et sont encore au premier cycle du secondaire. Ils plongent dans un univers dont les caractéristiques sont celles d'un homme accompli socialement, ils ne peuvent donc plus s'en défaire. La description faite par Baba Idriss (2013) de la vie d'un jeune cybercriminelle nommé Alfred S. nous donne une idée du désastre causé par ce phénomène dans le milieu scolaire et universitaire: *« Ce samedi, assis dans une « Mercedes classe E » étincelante avec un iPad à son bord, cet adolescent âgé d'à peine 17 ans passe pour un redoutable escroc "avisé" sur internet. Il n'a rien à envier à des hommes d'affaires prospères. Encore moins à regretter alors que ses camarades qu'il a abandonnés, trois ans en classe de 3ème, poursuivent leurs études. Il surfe sur les grandes surfaces de la capitale économique d'Abidjan »*. Comme nous pouvons le constater, ces cybercriminels ont un train de vie qui est largement au-dessus de la situation sociale de leurs parents et de la plupart des jeunes de leur promotion. Si l'on s'en tient aux propos d'Alfred S. rapportés par Baba Idriss *« J'ai décidé de me prendre en charge. Je ne dépend plus de mes parents. Par le biais de l'internet, je suis propriétaire d'une voiture, d'un cybercafé et de deux salles de jeux vidéo. En plus, je vis dans mon appartement »*, Celui-ci ne peut se consacrer à ses études. Et cela corrobore les affirmations de la quasi-totalité des sujets interrogés : (88,2%) des étudiants, 98,5% des élèves et tous les enseignants qui déclarent que la pratique de la cybercriminalité est incompatible avec les études et que les « brouteurs » dans la plupart des cas, abandonnent les études. Comme le dit un enseignant *« les quelques rares fois où ils viennent à l'école c'est juste pour étaler les biens qu'ils ont acquis devant leurs camarades »*.

Une autre raison de notre inquiétude face à la montée de ce crime organisé c'est l'inaction des responsables du système scolaire et universitaire. En effet, toutes les personnes enquêtées (100%) déclarent ne pas être au courant de la mise en place d'un dispositif dans les structures éducatives pour freiner l'expansion inquiétante de cette nouvelle forme de crime au sein des populations scolaire et estudiantine.

## **Discussion**

La cybercriminalité est une nouvelle forme de déviance observée chez les jeunes. Elle pourrait donc être corrélée à un certain nombre de caractéristiques sociales telles que le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, le lieu de résidence, la classe sociale et la nationalité des pratiquants. Nous rappelons que l'objectif général de cette étude est d'apporter modestement un éclairage sur différents aspects de ce phénomène tels que les

manifestations, les facteurs explicatifs et les conséquences de ce fléau dans les milieux scolaires et étudiants.

### **Les causes de la pratique de la cybercriminalité**

Les causes les plus citées par les enquêtés sont le chômage des jeunes diplômés et l'accessibilité des cybercafés par ces mêmes jeunes

- ***Le chômage des jeunes***

Les différents résultats présentés indiquent que les causes essentielles citées par les enquêtés sont : les problèmes financiers, le chômage de plus en plus croissant des jeunes diplômés. Alors que nous nous attendions à la mise en cause de l'autorité parentale dans la pratique du « broutage » chez les élèves et étudiants, les enquêtés dans leur majorité estiment qu'elle n'explique pas l'engouement des jeunes pour la pratique de la cybercriminalité. On constate ainsi que notre hypothèse de recherche est vérifiée. Le test khi deux montre qu'il y a un lien significatif entre la pratique de la cybercriminalité en milieu scolaire et universitaire le chômage.

- ***L'accessibilité des cybercafés***

Les cybercafés sont très accessibles tant sur le plan géographique que sur le plan économique. Sur le plan géographique Abidjan est envahi par des cybercafés. En effet selon Fraternité Matin (17 juin 2003) « *il n'est plus possible de faire 200m sans voir un cybercafé dans les différentes communes d'Abidjan. Et, Ces cybercafés ne désemplissent pas* ».

Sur le plan économique la connexion pour 30 minutes voir une heure de navigation dans les cybercafés coûte 100 CFA ce qui favorise l'accès à l'Internet par des jeunes disposant de très peu de ressources financières.

- ***La complexité des facteurs***

En revanche les variables telle que : la crise de l'école, la faiblesse de l'autorité parentale, la situation sociale des jeunes et les résultats des jeunes en classe ne sont pas mises en cause par les répondants. Mais nous sommes d'accord avec Biaka Zasseli (2014) qui disait : « *Si le phénomène de cybercriminels a pris de l'ampleur en Côte d'Ivoire, avec les brouteurs, c'est parce qu'il y a une crise de l'éducation. Pour preuve, la tranche d'âge des "brouteurs" est de 15 à 24 ans, "l'âge d'être au lycée ou à l'université". Pourquoi cela ?* » *C'est parce que l'école n'enseigne plus de valeur, ne donne plus de modèle. Les jeunes vont donc chercher dans les cybercafés une assurance pour l'avenir* ». Cette position doit être assouplie car la crise de l'école n'explique pas seule la pratique du « broutage » en milieu scolaire et universitaire. En effet en considérant les résultats scolaires, l'analyse des données révèle contrairement à nos attentes que les brouteurs, pour la grande majorité (73,5%) des sondés, appartiennent à toutes les catégories de groupes d'apprenants: de l'élève faible au plus brillant en classe. Ces résultats sont confirmés par la grande majorité (60,8%) des

enseignants interrogés. Le test khi deux nous indique que le milieu sociale des jeunes n'est pas significativement liée à son attitude face à la cybercriminalité.

Cette étude révèle la complexité du phénomène de la cybercriminalité qui est révélateur de la perte des valeurs sociales en Côte d'Ivoire. Comme le disent Charles Rojzman et Théa Rojzman (2013), « *les valeurs auxquelles se réfèrent la plupart des jeunes des quartiers sont largement inspirées par l'idéal de consommation, de progression individuelle, de standing, de reconnaissance par l'apparence, de réussite rapide accessible à tous et sans préalable requis. Ce sont elles qui incitent les jeunes à porter tel vêtement ou telle marque pour être reconnus ou respectés* ».

### **Le profil du « brouteur »**

La recherche du profil du brouteurs nous amène à le situer dans l'un des quatre grands types de déviants définis par Robert K. Merton (1938): le marginal, l'innovateur, le rebelle et le ritualiste. Selon Robert. K. Merton (1938) "*la déviance est le produit d'une incapacité à la réussite par des moyens licites*". Les résultats de l'analyse nous indiquent que les jeunes s'adonnent à la cybercriminalité principalement pour se procurer de l'argent. Ainsi, la satisfaction de besoins matériels apparait comme l'une des justifications du comportement de ces jeunes. Nous pouvons donc classer les « brouteurs » dans la catégorie des innovateurs. Comme les définit cet auteur, il s'agit d'individus ayant pour objectif de s'enrichir mais ne possédant pas les moyens de le faire (manque d'argent, d'éducation, etc.) et qui vont utiliser des moyens illégaux pour arriver à leur fin. La recherche effrénée de biens matériels explique en grande partie l'attitude des jeunes. Cela révèle l'ampleur de la déstructuration de la société ivoirienne qui a traversé plusieurs années de crises militaro-politiques.

### **Les limites de la recherche**

Il convient cependant de prendre les résultats de cette étude avec des précautions car elle souffre de quelques faiblesses. En effet, la méthode d'échantillonnage (échantillon de convenance) qui est empirique ne nous permet pas de généraliser facilement ces résultats. En outre le fait de n'avoir pu interroger des élèves ou étudiants cybercriminels peut influencer sur la fiabilité de certains résultats. Cependant, la diversité des groupes d'enquêtés atténue quelque peu ces limites.

### **Conclusion**

La cybercriminalité appelée communément « broutage » connaît une ampleur en Côte d'Ivoire de façon générale au sein de la jeunesse et en particulier dans les milieux scolaires et estudiantins. Comme les autres

cybercriminels les élèves et étudiants « brouteurs » utilisent plusieurs techniques : la technique de “ l’héritier”, “le chantage”, la technique de la loterie, l’utilisation de faux documents (carte bancaire, chèques falsifiés ...). Dans les milieux scolaires et universitaires en Côte d’Ivoire, la cybercriminalité connaît une ampleur telle qu’elle devenue un fléau qui touche les élèves issus de toutes les catégories sociales : des familles modestes aux plus aisées. De même, ils appartiennent à toutes les catégories d’apprenants : du plus faible au plus brillant.

Au niveau des facteurs explicatifs, l’on note que la pratique du « broutage » chez les élèves selon les enquêtés s’explique d’une certaine façon par la crise que connaît l’école qui produit aujourd’hui de nombreux chômeurs. Ils citent aussi les problèmes financiers, le manque d’autorité parentale et la prolifération des cybercafés dans toutes les grandes villes du pays et particulièrement dans les communes d’Abidjan. La conséquence de cette forme de délinquance en milieu scolaire et universitaire est l’abandon des études par les élèves et étudiants « brouteurs » qui mènent une vie au-dessus de leur condition sociale réelle.

### **Références bibliographiques:**

Alterman H. Et Bloch A. : *La Fraude Informatique* (Paris, Gaz. Palais), [3 sep. 1988] p. 530.

BiakaZasseli Ignace, conférence-débat animée à l’Ecole Normale Supérieure, sur le thème : « *Cybercriminalité : La crise de l’éducation* ». (jeudi 6 Février 2014) URL :

<http://www.linfodrome.com/societe-culture/14580-enseignements-secondaire-et-superieur-pourquoi-des-eleves-etudiants-et-diplomes-sont-des-cybercriminels>

Bogui Jean-Jacques *La cybercriminalité, menace pour le développement. Les escroqueries internet en Côte d’Ivoire* Afrique contemporaine 2010/2 (n° 234) Éditeur : De Boeck Supérieur 2010.

Cahen Murielle *Cybercriminalité* Editeur et directeur de publication Avocat-Online © 1997- 2014 URL : [http://www.murielle-cahen.com/publications/p\\_cyber.asp](http://www.murielle-cahen.com/publications/p_cyber.asp)

Chappaz G. *Peut-on éduquer à la motivation?* In cahiers pédagogiques n°300

Dixième Congrès des Nations Unies, à Vienne [10 – 17 avril 2000], sous le titre « *la prévention du crime et le traitement des délinquants* », 1992

URL : <<http://www.uncjin.org/>>, (consulté le 20/05/2014).

Forum international sur la cybercriminalité. © [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Fofana Baba Idriss *L’escroquerie, sous une nouvelle forme de cybercriminalité en Côte d’Ivoire. Un danger pour la jeunesse qui abandonne la formation au profit de la délinquance.* (Publié le 27 mai 2013)

URL : <http://visavis.mondoblog.org/cyber-delinquance-les-501-coups-des-brouteurs-ivoiriens/>  
Fraternité Matin n°11580, supplément gratuit PMI PME ; le boom des multimédias, 2003  
Génération nouvelles technologies, *Internet; outil majeur de notre vie* (Consulté le 17 mai 2014) URL : <http://www.generation-nt.com/internet-outil-majeur-vie-decisions-actualite-13000.html>.  
Hadrielgeaux: *En Côte d'Ivoire, au nom de la dette coloniale on broute* (consulté le 17/09/2014)  
URL :<http://www.lebanco.net/banconet/bco21371.htm>  
INTERPOL (2014). *Cybercriminalité*  
URL :<http://www.interpol.int/fr/Criminalit%C3%A9/Cybercriminalit%C3%A9/Cybercriminalit%C3%A9>  
Merton K. Robert “Social Structure and Anomie” American Sociological Review, pp. 672-682, 1938,  
Mohamadou R. Boni Tchaboue: *facteurs socio-économiques de la cybercriminalité dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de la commune de Cotonou*. Mémoire de Licence UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI, 2013  
Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité – PLCC - Ministère d'État Ministère de l'Intérieur - Côte d'Ivoire *Sensibilisation sur la cybercriminalité en milieu scolaire* (consulté le 20/05/2014). URL : <http://cybercrime.interieur.gouv.ci/?q=node/70>  
Rojzman C, Théa Rojzman *la violence est le symptôme d'une crise de sociabilité* (mars 2013) URL : <http://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article55>